

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2024

DELIBERATIONS

Dénomination et numérotation de rue

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire qui précise qu'il appartient au conseil municipal de choisir par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places de la commune et considérant que celle qui dessert les trois maisons derrière l'église de Glaire en partant de la rue du Maréchal Foch ne porte pas de nom. Il est donc nécessaire de lui en attribuer un. Il est proposé de la nommer Impasse Motch et de fixer les numéros de 1 à 3 en partant de la droite. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'attribuer le nom des rues et la numérotation comme précisé ci-dessus et charge Monsieur le Maire de communiquer cette information aux services compétents.

Désignation d'un administrateur au sein de l'EHPAD de Glaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Mme CHARLOT Dominique comme administrateur au sein de l'EHPAD de Glaire.

DIVERS

Informations au Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le devis suivant a été signé :

Entreprise	Objet	Date	Montant
Val de Rutz	Création d'allées au cimetière	25/04/2024	HT : 12 672,00 € TTC : 15 206,40 €

Courrier des Restaurants du cœur des Ardennes

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu des Restaurants du cœur des Ardennes.

Travaux

Monsieur le Maire donne la parole à M. COTRELLE, adjoint au Maire en charge des travaux. Ce dernier informe le conseil municipal que les travaux de la rue de l'ancien lavoir devraient commencer prochainement et qu'ils seront réalisés par l'entreprise Eurovia. L'entreprise VDR interviendra dans le cimetière de Glaire afin de créer des allées d'accès. Le portail de ce dernier a été décapé, il ne reste plus qu'à le sabler et le peindre.

Compte- rendu de la visite du patrimoine communal

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur GUY, adjoint au Maire en charge du patrimoine. Ce dernier informe le conseil municipal que Messieurs WARSMANN, Député et Conseiller Régional, MIARD et GONTIER de la commission Diocésaine des Arts sacrés ont visité une partie du patrimoine communal dont les églises de Glaire, Iges et Vilette le 26 avril dernier.